



Communiqué de Presse

Le CSEE et les syndicats de l'enseignement français SNCS-FSU, SNES-FSU, SNESUP-FSU, FERC-CGT et UNSA-Education ont le plaisir de vous inviter à une Conférence de presse, le 23 mai 2018 à 14h00, à l'Université Paris Descartes, Salle du Conseil, 12 Rue de l'Ecole de Médecine, 75006 Paris

Le CSEE, Comité syndical européen de l'éducation, représentant quelque 11 millions d'employé-e-s du secteur de l'éducation et de la recherche à travers 40 pays européens, ainsi que ses organisations membres françaises éprouvent de vives inquiétudes quant à l'avenir de l'enseignement supérieur en Europe, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du Processus de Bologne ainsi que l'avenir de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Le Communiqué de Paris, qui sera adopté par la Conférence ministérielle de Paris, les 24 et 25 mai 2018, s'attachera à garantir que des « valeurs fondamentales » telles que la liberté d'expression, l'autonomie institutionnelle, les libertés académiques, l'indépendance des syndicats d'étudiant-e-s et la libre circulation des étudiant-e-s et du personnel, continuent à faire partie intégrante de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES).

En Europe, les employé(e)s du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche continuent à faire face à bon nombres de difficultés qui découlent sur une dévaluation de leur statut professionnel.

En effet, les organisations membres du CSEE font très souvent état^[1] des menaces qui pèsent sur l'autonomie professionnelle des enseignant-e-s et des chercheuse-ur-s lorsqu'ils/elles affirment leur droit à la liberté académique. Par ailleurs, elles attirent régulièrement l'attention sur la dégradation des conditions de travail et de vie des universitaires, notamment le gel et la diminution des salaires, mais également des changements inacceptables dans les régimes de pension. L'emploi précaire à travers les contrats temporaires n'offrant aucune visibilité claire sur le plan de carrière des jeunes universitaires continue de porter préjudice à l'attrait de la profession enseignante dans l'enseignement supérieur et la recherche.

À l'occasion de cette conférence de presse, Susan Flocken, Directrice européenne du CSEE et Rob Copeland, Président du Comité permanent pour l'enseignement supérieur et la Recherche du CSEE, présenteront :

1. Une liste d'exigences des syndicats de l'enseignement supérieur et la recherche à l'attention des Ministres qui sera présentée à la Conférence ministérielle ;
2. Le rapport du CSEE, publié à l'attention des Ministres de l'éducation, présentant quatre revendications clés pour l'avenir du Processus de Bologne :

1. une meilleure protection des **libertés académiques**, considérées comme l'une des **valeurs fondamentales** du processus de Bologne ;

2. l'importance d'accroître les **investissements publics de base** dans l'enseignement supérieur et la recherche ;

3. la nécessité de garantir un **environnement de travail collaboratif pour le personnel**, notamment une sécurité accrue de l'emploi et des conditions de travail ;

4. une meilleure **reconnaissance de l'enseignement** dans l'enseignement supérieur.

Contact Presse : Secrétariat du CSEE : secretariat@csee-etu.org
Inscriptions : Secrétariat du SNCS-FSU: sncs@cncrs.fr



Le Comité syndical européen de l'éducation

(CSEE) représente 132 syndicats de l'enseignement et 11 millions d'enseignants dans tous les pays d'Europe, dont 4,2 millions d'enseignants dans l'UE, tous niveaux d'enseignement confondus. Le CSEE est un partenaire social de l'éducation au niveau de l'UE et une fédération syndicale européenne affiliée à la CES, la Confédération européenne des syndicats. Le CSEE est la Région européenne de l'**Internationale de l'Éducation**, la fédération mondiale des syndicats d'enseignants.

Adresse e-mail : secretariat@csee-etuce.org
Téléphone : +32 (0)2 224 06 92

Ne répondez pas à ce courriel.
Pour vous désinscrire de cette liste d'envoi cliquez sur ce [lien](#)

Si vous souhaitez soutenir le CSEE dans son travail, [transférez cet e-mail](#) à vos amis et collègues.

Vous pouvez vous inscrire à cette liste d'envoi du CSEE en visitant [la page d'accueil du site du CSEE.](#)